

lettre que M. Sinotte devait recopier de sa propre écriture, signer et envoyer au conseiller Bowle. Impossible de lire ce document sans frémir, en songeant à l'adresse avec laquelle ce maître fripon sait tendre un piège pour faire trébucher un honnête homme dans le sentier du devoir et de la vertu. Il débute par une flatterie; il avance, ensuite, deux mensonges grossiers. "Comme je suis" fait-il dire à ce pauvre Sinotte qui n'a plus sa carrière "l'un des co propriétaires d'une carrière très considérable, je remets en confiance mes intérêts entre vos mains." "Parmi mes collègues, il y en a qui veulent vendre à une compagnie américaine." Double mensonge. Sinotte qui devait signer la lettre, n'ayant plus aucun droit de propriété sur la carrière, qui appartenait toute entière et uniquement à Lanctôt, les co-intéressés ou actionnaires ne figurent donc là que comme une invention d'escroc. "La corporation de Montréal," ajoute-t-il "ferait le meilleur marché possible en achetant cette carrière, vous ne pouvez vous faire une idée de ce qu'elle est sans la voir, et comme je voudrais beaucoup réaliser mes parts" [pauvre Sinotte] "si vous pensez qu'il est de l'intérêt de la corporation de faire ce marché, JE VOUS TRANSPORTERAI où à toute autre partie que vous indiquerez, UNE DE MES PARTS. LES PARTS SONT DE \$1000. La propriété étant en mon nom, il me sera facile de remplir ma promesse. Je suppose qu'il n'y a pas d'objection à cela du moment que c'est dans l'intérêt de la corporation, dont vous êtes un des membres, MAIS, EN MEME TEMPS, JE COMPRENDS QUE LA CHOSE DOIT ETRE TENUE SECRETE entre vous et moi."

Cette lettre au Conseiller Bowle ne lui fut pas envoyée nous expliquerons tout à l'heure pourquoi.

Que la lettre ait été envoyée ou non, l'ex-Conseiller Lanctôt n'en est pas moins convaincu d'avoir nourri dans son cœur pervers le noir l'infâme dessein de corrompre l'un de nos collègues dans la Corporation pour l'amener à ses fins de lucre mal acquis, et d'avoir donné à cet odieux projet un commencement d'exécution.

XIV.

Quærens quem devoret—Victimes sur victimes

Mais le tentateur ne s'arrête pas là. Ce n'est pas assez d'une victime à sa cupidité. Il jette aussi les yeux sur un autre de ses collègues le Conseiller Brown.

Poursuivons l'analyse de cette même lettre No. 9.

Immédiatement après avoir dit à Sinotte de recopier la lettre écrite pour le Conseiller Bowle et de l'envoyer à l'adresse de ce dernier indiquée en toutes lettres, il continue.

"SI JE M'APPRÊCHAIS QUE C'EST CE QUI FAUT AUSSI A BROWN, JE VOUS ÉCRIRAI POUR VOUS DIRE DE LUI EN ENVOYER UNE PAREILLE.

Dans le cas où Bowle acceptera et vous écrira vous viendrez me voir avant d'aller chez lui, afin que nous puissions arranger l'affaire chez le Notaire.

Vendredi après-midi, le 9 Novembre 1863, Lanctôt écrit à Sinotte, [Lettre No. 12.] "SI BROWN ne vient pas un de ces deux jours-là—[le lundi ou mardi alors prochain]—" JE VOUS ÉCRIRAI PROBABLEMENT DE LUI ENVOYER LA LETTRE mais pas à Bowle." "Démontez vous pas," ajoute-t-il, "il faut réussir et je réussirai avant que le 15 du mois soit arrivé."

XV.

Alea jacta est—La visite.

Enfin les hésitations du corrupteur cessent. C'est sur le Conseiller Brown qu'il jette son dévolu.

Le comité des chemins cédant aux importunités de leur honorable collègue sont allés visiter la carrière. Médéric (Lettre No. 15) se hâte d'écrire à Sinotte que les membres de ce comité ont fait le plus beau rapport de la carrière et qu'il a fait accepter tous ses calculs pour le coût de la pierre par MM. Brown et Bowle.

"Ils voudraient acheter," ajoute-t-il, mais ça leur coûte, LA CORPORATION N'A JAMAIS FAIT DE MARCHÉ COMME CELA. S'ils achètent, disent-ils, ils me donneront \$25,000." C'était trop peu, évidemment pour l'ambitieux Médéric; il lui a fallu avoir recours au grand moyen, au MOYEN IN FAILLIBLE.

XVI.

Le Postscriptum—La voilà donc cette lettre.

"J'oubliais de vous dire le principal" mande-t-il à Sinotte en postscriptum de cette lettre No. 15.

"J'AI ÉCRIT EN VOTRE NOM A M. BROWN LUI OFFRANT MILLE PIASTRES. S'il vous répond, envoyez-moi sa lettre et je lui écrirai moi-même.

C'est précisément cette lettre au Conseiller Brown écrite par le Conseiller Médéric Lanctôt au nom de Sinotte qui a fait le sujet de la demande d'Enquête proposée par l'Echevin